



# **Déclaration Préliminaire**

## **CSA – Île de France du 4 et 5 Décembre 2025**

**Monsieur le Président,**

À l'annonce de la fermeture des 19 CEF publics, un constat s'impose avec force : la PJJ se réorganise sans considération pour celles et ceux qui la font vivre. Les agents sont épuisés, les services à bout de souffle, et les règles élémentaires de santé et de sécurité sont aujourd'hui abandonnées.

Après trois ans de dialogue social en direction interrégionale, le verdict est sans ambiguïté : la prévention n'est plus qu'une façade administrative. DUERP non actualisés, analyses d'accidents absentes, registre SST vide, alertes étouffées, RPS ignorés... Des outils sans décisions, des COPIL sans suites, des diagnostics sans mise en œuvre : des dispositifs creux qui laissent les agents seuls face aux risques.

L'inefficacité est tout aussi manifeste en gestion RH : dossiers accidents bloqués, CITIS en attente, préconisations médicales ignorées. Et dans plusieurs directions territoriales, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, le dialogue social s'est réduit à des postures inadaptées, des réunions creuses, absence d'engagement, représentants du personnel ignorés ou méprisés.

Et c'est précisément dans ce contexte de délitement du dialogue social que survient une dérive encore plus grave. Les procédures engagées contre les agents du SEAT de Bobigny en sont le révélateur le plus inquiétant. Ces personnels, parmi les premiers à avoir alerté sur les RPS, la SST et la nécessité de conditions de travail dignes, se retrouvent aujourd'hui pris dans des démarches disciplinaires dont la temporalité et la cohérence interrogent profondément. Ce qui est visé, ce n'est manifestement pas une faute, mais une mobilisation assumée et un engagement syndical légitime.

Soyons clairs : s'attaquer à celles et ceux qui défendent les agents et le service public, c'est fragiliser tout le collectif. Cette logique met directement en péril la représentation du personnel et, avec elle, la démocratie sociale.

**Dans ces conditions, FO Justice PJJ considère que les conditions d'un dialogue loyal, utile et protecteur ne sont plus réunies.**

**► Nous exigeons :**

- l'arrêt immédiat des procédures injustifiées visant les agents du SEAT de Bobigny,
- la mise en conformité urgente de la DIR avec ses obligations en matière de SST,
- le traitement rapide de l'ensemble des situations RH en souffrance,
- un dialogue social effectif, respectueux et sécurisé.

**FO Justice PJJ ne cautionnera plus de participer à une instance qui a renoncé à sa mission première : protéger les agents et garantir leurs droits !**

**FO Justice PJJ** – le 4 Décembre 2025



*Notre **Force**, c'est vous*  
*Pour une rémunération et des conditions de travail dignes*